

[voie professionnelle] changeons de siècle !

Rénovation de la voie professionnelle : le Sgen-CFDT obtient des avancées

En signant le protocole d'accord sur la rénovation de la voie professionnelle, le Sgen-CFDT valide les avancées obtenues et veut peser dans les groupes de suivi pour préciser leur contenu dans l'intérêt des élèves et des personnels. Cet accord ne concerne que le cadre strict de son contenu, dont la mise en œuvre est prévue pour 2009.

Les lycées professionnels, conçus pendant les trente glorieuses, sont soumis à de multiples pressions :

- **Aujourd'hui** de nombreuses formations de niveau V proposées ne permettent plus une insertion professionnelle. Les sorties sans qualification restent trop importantes.
- **Aujourd'hui** seuls 40 % des élèves entrant en BEP parviennent en 2^e année de baccalauréat professionnel.
- **Aujourd'hui** le lycée professionnel est perçu d'abord comme une filière de relégation.
- **Aujourd'hui** en raison de la loi du marché de l'offre de formation et de la demande des jeunes, de nombreux élèves sont accueillis dans des sections qu'ils n'ont pas souhaité, et sont peu motivés pour leur formation.

Les personnels, PLP et non titulaires, voient leurs conditions de travail se dégrader

- Les fermetures de section entraînent des mesures de carte scolaire, de la précarité, des services dans plusieurs établissements, le recours massif aux heures supplémentaires.
- Le statut de PLP exclut de fait les personnels pour une affectation en lycée ou en BTS.
- Le contrôle en cours de formation constitue une charge de travail importante et non reconnue.
- L'implication dans la vie de l'établissement n'est pas reconnue

**l'immobilisme
n'est plus possible**
www.sgen-cfdt.org



[l'immobilisme n'est plus possible]

Parce que la grève et la manifestation ne constituent plus les uniques moyens d'action pour obtenir des résultats, le Sgen-CFDT a décidé de s'engager dans la négociation pour améliorer la situation des personnels et des élèves.



Par sa participation au protocole de discussion le Sgen-CFDT a obtenu satisfaction sur plusieurs de ses revendications :

En signant un protocole de discussion en décembre dernier, le Sgen-CFDT a obtenu, avec les autres syndicats signataires, dans la plupart des académies :

- **l'ouverture du bac pro 3 ans** soumis à l'accord des équipes pédagogiques ;
- **l'attribution de moyens** pour l'accompagnement des élèves rencontrant des difficultés ;
- **le maintien ou l'ouverture de formations de niveau V** (+ 5 000 CAP à la rentrée 2008) ;
- **des groupes de travail académiques** préparant la rentrée 2008.

pour les élèves

Le Sgen-CFDT revendique un parcours de formation dont la durée correspond à leurs besoins (3 à 4 ans).

- Le relevé de conclusions et le protocole d'accord prévoient de donner la possibilité d'obtenir le baccalauréat dans un parcours en quatre ans et d'individualiser les parcours pour respecter les rythmes d'acquisition des élèves.

Le Sgen-CFDT revendique le maintien d'une offre de formation de niveau V qualifiante et de proximité.

- Le relevé de conclusions et le protocole d'accord prévoient de garantir dans chaque bassin de formation la possibilité d'une préparation d'un diplôme de niveau V, correspondant aux champs professionnels des baccalauréats professionnels qui y sont enseignés.

Le Sgen-CFDT revendique la fluidité des parcours et de véritables passerelles.

- Le relevé de conclusions et le protocole d'accord prévoient de développer les passerelles entre les formations de niveau V et IV et entre les voies professionnelle, générale et technologique.

Le Sgen-CFDT revendique un dispositif d'accompagnement des élèves en difficulté à la hauteur des besoins.

- Le relevé de conclusions et le protocole d'accord prévoient des dispositifs d'aide individualisée, de modules de remédiation, de tutorat, de modules d'accompagnement. Ces modules font partie intégrante des moyens répartis aux établissements.

pour les personnels

Le Sgen-CFDT revendique des effectifs compatibles avec une pédagogie différenciée.

- Le relevé de conclusions et le protocole d'accord prévoient des modalités pédagogiques prenant en compte le rythme d'apprentissage des élèves, de l'individualisation des parcours, et des conditions d'organisation des modules de remédiation, du tutorat et de l'aide individualisée.

Le Sgen-CFDT revendique l'autonomie des équipes pédagogiques dans l'organisation de l'aide aux élèves des heures de concertation intégrées au service.

- Le relevé de conclusions et le protocole d'accord prévoient d'intégrer dans la dotation horaire les projets pédagogiques des établissements et les moyens organisationnels des établissements permettant le fonctionnement des équipes enseignantes. Les dispositifs de consolidation seront mis en place à l'initiative des équipes pédagogiques.

Le Sgen-CFDT revendique la prise en compte de la surcharge de travail liée au CCF (contrôle en cours de formation).

- Le relevé de conclusions et le protocole d'accord prévoient de reconnaître matériellement le suivi du CCF. Le ministère s'est par ailleurs engagé à ouvrir le débat sur l'organisation du contrôle en cours de formation.

Le Sgen-CFDT revendique la possibilité de muter en lycée pour les PLP.

- Le relevé de conclusions et le protocole d'accord prévoient la possibilité pour les PLP d'enseigner en BTS.

Le relevé prévoit également le versement d'une indemnité conséquente (1 500 €) pour les enseignants des classes terminales et la revalorisation des indemnités de professeur principal.

**[voie professionnelle
changeons de siècle !]**

Sgen
Cfdt
des choix. des actes

[une signature de vigilance]

Cet accord strictement limité à la rénovation de la voie professionnelle ne nous lie d'aucune façon à la politique générale du ministère
Le Sgen-CFDT dénonce les suppressions d'emploi.
Le Sgen-CFDT dénonce les conditions difficiles pour la rentrée 2008.

LA STRATÉGIE DU SGEN-CFDT :

Valider ce qui est obtenu par la négociation, peser pour garantir et préciser les éléments de l'accord.

Par notre participation future aux comités de suivi de cet accord, nous serons en mesure :

- d'agir pour que ces principes d'organisation soient respectés ;
- de peser pour que les conditions matérielles soient réunies pour une mise en place qui aboutisse à une amélioration des conditions d'accueil et de réussite des élèves et des conditions de travail des personnels ;
- d'agir dans les groupes de suivi académiques dont le mode de fonctionnement sera défini dans un cahier des charges national, afin d'obtenir des garanties sur le respect par les recteurs des engagements du ministre.



Notre signature et notre engagement dans ces négociations suffiront-ils à garantir ces résultats ?

Non, bien sûr. Nous serons extrêmement vigilants quant au respect par le ministre de ses engagements.

Les tentatives de mobilisation à répétition contre toute évolution le permettraient-elles ? Pas davantage.

Peser dans les négociations, dénoncer les manquements à la parole, travailler à une mobilisation de toute la communauté éducative, autour d'un projet de rénovation, c'est la stratégie choisie par le Sgen-CFDT.

Une stratégie responsable et réaliste pour une transformation réussie de l'enseignement professionnel initial public.

Négociation et éventuelle signature si les conditions sont remplies, grève et manifestation, le Sgen-CFDT utilisera tous les moyens dont il dispose pour améliorer la réussite des élèves comme les conditions de travail et de rémunération des personnels.